

Durée : 1,5 jours / 10,5h

100% visioformation ou formation présentielle

FICHE PROGRAMME FORMATION**PUBLIC :**

Directeurs, responsables HSE, ingénieurs et techniciens HSE,
responsables Logistique, responsables Maintenance

OBJECTIFS :

A la fin de la formation vous serez capable de :

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire (articulation de la réglementation européenne et nationale, hiérarchie, organisation du Code de l'Environnement)
- Maîtriser les grandes exigences imposées par le Code de l'Environnement

PRÉREQUIS :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

ANIMATEUR :

Équipe Consultants Formateurs ITGA et/ou partenaires référencés
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PARTENAIRE :**INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr

PROGRAMME :**MODULE 1 : LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE**

- Les grands accords internationaux sur l'environnement et l'origine des contraintes réglementaires
- Le cadre général de la réglementation européenne
- Le cadre général de la réglementation française
- La hiérarchisation des textes réglementaires européens et nationaux

MODULE 2 : LA REGLEMENTATION ICPE

- La nomenclature ICPE
- Les différents régimes possibles
- Les principales rubriques ICPE
- Les arrêtés de prescription pour les installations soumises à Déclaration
- Les arrêtés d'enregistrement
- Les arrêtés sectoriels
- La réglementation SEVESO
- La réglementation IED

MODULE 3 : LES DECHETS INDUSTRIELS

- Les déchets industriels dangereux et la nomenclature
- Les obligations réglementaires des industriels
- Les déchets spécifiques (amiante, déchets de soins infectieux, D3E, huiles usagées...)
- Transport et élimination des déchets (réglementation applicable aux prestataires)

MODULE 4 : LE BRUIT ET LES NUISANCES SONORES**MODULE 5 : L'AIR**

- Les fluides frigorigènes
- Les installations de combustion
- Les Gaz à Effet de Serre (GES)

MODULE 6 : L'EAU ET LE TRAITEMENT DES REJETS

- Les régimes d'autorisation et de déclaration
- Les substances interdites
- Les seuils réglementaires pour les ICPE
- L'assainissement autonome,
- Les taxes (Redevance Agence de l'Eau)

MODULE 7 : AUTRES REGLEMENTATIONS IMPORTANTES

- La réglementation Foudre
- Le stockage des produits dangereux